

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter
PRIX : 350 € NT/stagiaire

Installation et mise en service des Infrastructures de
Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)
Formation qualifiante niveau 1

ENJEUX

Concevoir, réaliser et mettre en œuvre une IRVE « simple » (sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les principales dispositions réglementaires et normatives concernant les IRVE
- Savoir identifier les besoins du client et lui proposer une solution adaptée
- Savoir réaliser, tester et mettre en service une installation IRVE conforme aux exigences normatives et réglementaires.

PUBLIC

Installateurs électriciens

PRE-REQUIS

Connaissance de base en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

METHODES

- Evaluation des prérequis avec l'outil KLAXOON avant la formation
- Animation d'un diaporama
- QUIZ (interactifs)
- Présentation de matériels issus de différents fabricants (bornes de charge, cordons, prises, appareil de test...)
- Démonstrations pratiques de raccordement, de test et de mise en service d'une borne IRVE
- Lien de communication audiovisuelle (ZOOM) avec partage de l'écran du formateur
- Deuxième écran pour visualiser les stagiaires
- Tableau Blanc de l'outil ZOOM
- Activités via l'outil Klaxoon
- Contrôle des connaissances en cours de formation par des quiz
- Évaluation des acquis en fin de session, sous forme de QCM

ANIMATION

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

PROGRAMME :

Savoirs théoriques (70%)

- Aperçu du marché automobile en France et en Europe
- Cadre législatif et réglementaire des IRVE
- Fonctionnement d'un véhicule électrique
- Spécificités de la charge d'un véhicule électrique
- Modes de charge et types de prises
- Règles de mise en œuvre
 - Dispositions communes aux bâtiments d'habitation individuels et collectifs/
 - Cas des maisons individuelles (intérieur & extérieur)
 - Cas des bâtiments collectifs d'habitation
 - Cas des « Sans bâtiment »
- Diagnostic de l'installation électrique existante
- Contrôle des IRVE et attestations de conformité

Exercices pratiques du savoir-faire (30%)

- Présentation des composants des bornes IRVE de différents fabricants
- Etude de cas : paramétrage d'une borne IRVE
- Mise en service et test de fonctionnement d'une borne IRVE
- Contrôle d'accès aux bornes IRVE

SUIVI

Attestation d'assiduité FOAD

Rapport ZOOM : présence et temps de connexion du stagiaire

Fiche d'évaluation de la formation renseignée à distance (GOOGL FORM)

Attestation de formation.

Attestation de réussite permettant de demander la qualification IRVE (niveau 1) auprès d'un organisme accrédité.

A PREVOIR / A NOTER

Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur (ou tablette), avec microphone et/ou caméra disposant d'une bonne connexion Internet.

Effectif : 6 minimum / 8 maximum

Nature de la formation : action de formation / Validation : attestation de formation à l'issue du stage

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35

Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr